

Question orale de Kattrin Jadin à Sammy Mahdi (Asile, Migration et Loterie Nationale) sur "La gestion du centre Spa-Sol Cress par Svasta"

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le président, monsieur le secrétaire d'État, je sais que ce dossier suscite parfois un peu d'énervement mais, pour ma part, je souhaite simplement mettre les choses à plat.

La semaine dernière, avec mon collègue Hervé Rigot, je me suis rendue à Spa. À cette occasion, nous avons pu nous rendre compte des difficultés qui existent dans ce centre d'accueil dont la gestion a été confiée à une société par Fedasil. Les problèmes sont nombreux. Des problèmes se posent au niveau sanitaire. Vous avez dû en entendre parler. Des problèmes se posent également – j'évoquerai cette question avec votre collègue de l'Intérieur – avec la zone de police Fagnes qui n'arrive pas toujours à suivre en raison de l'augmentation d'un certain nombre de faits. Elle ne parvient pas à effectuer correctement son travail, même si la volonté existe. Son renforcement semble nécessaire. Par ailleurs, il est également très interpellant de constater que des problèmes se posent en matière de sécurité incendie. Pourtant, ce n'est pas la première fois que les pompiers alertent à ce sujet. Je rappelle que les personnes qui vivent dans ce centre ont un vécu assez difficile et qu'elles sont nettement plus nombreuses que prévu au départ.

Il était question de 250 personnes. Aujourd'hui, alors que nous sommes toujours en période covid-19, 404 personnes y séjournent. Comment comptez-vous remédier à cette situation, monsieur le secrétaire d'État?

Sammy Mahdi, secrétaire d'État: Chers collègues, je vous remercie pour vos questions. Le marché public pour le centre de Spa prévoit une capacité de 550 places, dont 300 places génériques et 250 places tampon. Étant confronté à une saturation du réseau d'accueil, Fedasil a donc dû activer les 250 places d'accueil au mois d'août. Il est vrai, comme M. Rigot l'indique, que cela a été fait de manière très rapide. Cette rapidité combinée à un partenaire privé peu expérimenté fait qu'il est nécessaire de garantir que tout se passe dans de bonnes conditions. Nous y veillons.

Fedasil moest deze plaatsen activeren om tegemoet te komen aan de instroom. Hiervoor hebben wij moeten gebruikmaken van de beschikbare capaciteit.

Ook in andere centra hebben wij de aanwezige bufferplaatsen geactiveerd. Fedasil pleegt voortdurend overleg met de operator en de plaatselijke autoriteiten.

Fedasil intervient depuis l'attribution de marchés publics. Svasta est tenue de répondre aux normes de qualité d'accueil et au respect du cahier des charges. Des visites de suivi et de contrôle sont effectuées régulièrement avant et après ouverture du site. Au total, on dénombre 38 visites de contrôle organisées par Fedasil depuis l'ouverture du centre de Spa Sol Cress. La dernière visite de contrôle a eu lieu ce vendredi 1^{er} octobre. Une autre visite est planifiée dans les jours à venir.

Les derniers rapports thématiques sont encore en cours d'écriture et d'analyse. Il n'est donc pas possible de partager ces derniers résultats-là. Différents manquements ont déjà été constatés, et des mesures correctrices ont été exigées de la part de l'opérateur privé dans le domaine de la sécurité, de l'organisation de l'accueil, de l'accompagnement, de la mise à disposition des

places ainsi que de la quantité de personnel. Des délais de réaction fermes, tels que prévus dans la législation sur les marchés publics, ont été exigés.

Pour garantir la qualité d'accueil au sein de la structure, un soutien important a été mis en place pour ce centre, au travers de la présence sur place de deux infirmières et d'un assistant social de Fedasil, et ce, à la suite de l'activation en urgence des places. L'activation des 250 dernières places d'accueil impliquait, à l'issue d'un délai de deux semaines, la mise à disposition de davantage de membres du personnel présents dans la structure d'accueil. Le cadre du personnel de Svasta a été réceptionné, mais des clarifications sur l'occupation effective de celui-ci ont été demandées.

Une rencontre est organisée demain pour parler de l'organisation de la vaccination contre le covid-19. Cette rencontre aura lieu entre la coordination médicale de Fedasil, le bureau médical du centre d'accueil et le médecin président de l'Association des médecins généralistes de l'Est francophone. La modalité des journées de vaccination y sera d'ailleurs discutée. La liste des personnes déjà vaccinées et prêtes à se faire vacciner est en cours d'établissement, et la sensibilisation est actuellement renforcée.

À la suite du renforcement des capacités, Svasta a mis en place différentes actions dans le cadre de la sécurité: équipes renforcées par du personnel supplémentaire, campagne de sensibilisation sur les gestes sanitaires en temps de covid-19, règlement d'ordre intérieur, conseils des sages via les résidents et autres, activités à destination des résidents afin qu'ils puissent s'occuper, se socialiser et s'intégrer, mise en place d'un système de sanctions proportionnelles aux faits, et offre de formations et dispositifs scolaires pour tous les résidents.

Quant à la question du renforcement de la police locale, il conviendra évidemment de s'adresser à ma collègue, et je souligne que l'occupation actuelle de 414 places reste ce qu'elle est pour le moment. Comme M. Rigot l'a indiqué, il faut d'abord s'assurer que tous les critères et toutes les demandes qui ont été formulés à Svasta soient mis en place et respectés et, tant que cela ne sera pas le cas, ce nombre ne sera pas augmenté.

Il est donc important de continuer à assurer le suivi. Comme je vous l'ai dit, Fedasil a effectué 38 visites et je pense qu'il faudra en faire autant que nécessaire pour garantir le respect des critères convenus. Il importe peu que cela soit fait par un partenaire public ou privé, l'important est que les mesures de qualité dont on a besoin soient appliquées.

Ces cas de figure récents nous prouvent une fois de plus que l'on a besoin d'un réseau d'accueil flexible, avec des places tampon dynamiques. Ceci doit nous permettre d'augmenter le nombre de places de la meilleure des façons pendant les périodes où cela s'avère nécessaire. C'est pourquoi ce gouvernement veille à mettre en place à la fois une capacité suffisante et en même temps une flexibilité dans le réseau d'accueil qui doit garantir que les choses se passent mieux que ces dernières années.

Voilà donc pour ces derniers événements et complications qui ont eu lieu en Wallonie et dans la région de Spa en raison des inondations. Je tiens également à préciser que Fedasil a aussi fait en sorte de garantir que des gens qui ont perdu leur maison suite aux inondations ont été accueillis et logés. La solidarité est importante aussi au sein de son propre pays et au bénéfice de ses concitoyens. C'est ce que l'on a fait et que l'on continuera à faire si cela apparaît nécessaire, mais espérons que non.

Katrin Jadin (MR): Merci monsieur le secrétaire d'État pour cette réponse très circonstanciée. M. Rigot le disait tout à l'heure, n'est pas Fedasil qui veut, bien-sûr, et je tiens aussi à préciser – cela fait quand-même un petit temps que je suis ces dossiers – que pour beaucoup d'opérateurs dans des structures d'accueil privées, cela se passe aussi très bien. Cependant, force est aussi de constater que depuis l'ouverture de cette structure d'accueil à Spa, cette société privée qui est à la fois propriétaire de la structure et en même temps opérateur de cette même structure, peine néanmoins à se mettre en conformité par rapport à l'essentiel.

Je veux parler de la sécurité du bâtiment et des personnes. J'insiste aussi sur ce qui devrait consister en un accueil décent.

À un moment donné, j'ai envie de dire qu'il ne faut pas non plus "se moquer" des personnes qu'on accueille. Il faut quand même pouvoir garantir une certaine décence et la possibilité pour le personnel de prendre en charge et d'assumer les devoirs qui sont les leurs dans le cadre de ce primo-accueil. Il faut par ailleurs aider cette structure à s'intégrer parfaitement dans son environnement. Il importe effectivement d'avoir de bons contacts avec la commune et de disposer de tous les outils nécessaires, dont la sécurité de la structure. J'évoquais à cet égard la zone de police sur laquelle je ne manquerai pas d'interroger la ministre de l'Intérieur.

Monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie pour vos réponses. Je suis tous ces problèmes avec grande attention et je continuerai à le faire aussi longtemps que ceux-ci ne seront pas résolus. J'entends aussi que ce centre ne grandira pas davantage, étant donné la situation déjà fort compliquée.